

Madame, Monsieur, Chers parents,

Les enfants de 5<sup>e</sup> font partie de la campagne de vaccination décidée par le gouvernement pour le papillomavirus. Vous vous posez certainement des questions et nous souhaitons vous apporter des éléments afin que vous puissiez prendre une décision libre et éclairée.

### **1/ Qu'est-ce que les papillomavirus humains ou HPV ?**

Ce sont des virus impliqués dans des infections des muqueuses, sexuellement transmissibles.

On impute au papillomavirus le cancer du col de l'utérus. Pourtant, aucun lien de causalité direct n'est avéré. Bien que les infections dues aux papillomavirus soient très fréquentes, le taux d'incidence du cancer du col de l'utérus est, lui, très faible (6/100 000). L'âge moyen d'apparition de ce type de cancer est 53 ans et il est exceptionnel avant l'âge de 25 ans. 90% des cas d'infections par les papillomavirus sont bénins, asymptomatiques et disparaissent spontanément.

### **2/ De quel vaccin s'agit-il ?**

Il s'agit du Gardasil 9 qui est indiqué comme protection contre neuf souches de HPV ( sur 200 répertoriées), dont sept pourraient être associés à certains types de cancer anogénitaux (cancer du col de l'utérus notamment).

Les HPV sont considérés comme un des multiples facteurs de risque dans ces cancers, au même niveau que la cigarette, un système immunitaire affaibli (HIV), des infections virales récidivantes telles que l'herpès, des partenaires sexuels multiples et une mauvaise hygiène de vie (mauvaise alimentation, stress, manque de sommeil).

### **3/ Pourquoi est-il proposé aussi aux garçons ?**

Le Gardasil 9 a plus récemment été approuvé aussi pour les garçons contre les HPV qui peuvent être présents dans le cancer anal. L'âge moyen de survenue du cancer anal est de 65 ans, il est rare avant 40 ans et exceptionnel avant 30 ans. Son incidence en France est de 1 cas sur 100 000 personnes. Autant dire qu'il s'agit d'une maladie rare.

Puisque la durée de la protection de ce vaccin est inconnue, il est impossible de prétendre qu'il protégera jusqu'aux 30 ans de l'enfant ou au-delà de cet âge. Son indication pour les garçons repose donc sur une base purement théorique et non avérée.

### **4/ Le vaccin est-il sûr ?**

Il n'y a pas assez de données sur le vaccin pour fournir une réponse définitive à cette question. De plus, il n'a pas été testé contre un placebo salin et inerte lors des essais cliniques, mais contre d'anciens vaccins ou contre des adjuvants. Cela a naturellement compromis les données de sécurité que nous possédons aujourd'hui.

Ce que nous savons à l'heure actuelle c'est que la pharmacovigilance française, européenne et américaine rapporte de nombreux effets indésirables tels que vertiges, fièvre, fatigue pour les

plus bénins, mais surtout syndromes de Guillain-Barré (2), artérites, encéphalites, thrombopénies, narcolepsies, scléroses en plaque, rectocolites hémorragiques et polyarthrites pour les cas les plus graves.

#### **5/ Pourquoi une telle campagne de publicité à l'intention des jeunes adolescents et pourquoi proposer cette vaccination au sein même des collèges ?**

Alors que de nombreux médecins et chercheurs mettent en doute la pertinence de cette vaccination, la programmation de cette campagne de grande ampleur pose question.

Dans son livre, « Les vaccins contre les cancers - rôle des papillomavirus », Michel de Lorgeril, médecin et ancien chercheur du CNRS, démontre que la balance bénéfique/risque des vaccins HPV (Cervarix-Gardasil-Gardasil 9) n'est à l'heure actuelle pas favorable.

Récemment, de nombreuses victimes d'effets secondaires se sont regroupées dans un procès multi-district en Caroline du Nord, aux USA contre Merck et le Gardasil. Cette affaire est en cours et sera jugée en 2024/2025. Il s'agit d'accusations graves : négligence, défaut de mise en garde, fraude et rupture de garantie. Si Merck est jugé coupable, le vaccin sera-t-il retiré du marché ? Ce procès devrait nous inciter à la prudence et au moins à l'observation, alors que nous nous apprêtons à vacciner massivement nos enfants.

#### **6/ Le vaccin est-il obligatoire ?**

Non. Vous n'êtes absolument pas obligé de faire vacciner votre enfant. Vous pouvez refuser sa vaccination sans conséquence pour son avenir scolaire. Vous pouvez aussi retirer jusqu'au dernier moment votre consentement qui doit être libre et éclairé.

#### **7/ Et si mon enfant n'est pas vacciné ?**

Le moyen le plus simple pour protéger la santé de votre fille restera le dépistage à l'âge adulte. Indolore, sans effet indésirable et efficace à 100%. Il est d'ailleurs admis par les autorités sanitaires que le contrôle par frottis reste nécessaire malgré un schéma vaccinal complet.

#### **8/ J'ai besoin de plus d'informations pour prendre une décision :**

*Pour des chiffres précis sur l'incidence, l'âge moyen d'apparition et le dépistage des différents cancers anogénitaux, le site InfoCancer propose des fiches très fournies.*

<https://www.arcagy.org/infocancer/>

*Pour des informations sur le vaccin Gardasil 9 et son profil de sécurité, voici les sources officielles :*

Les données de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur le Gardasil :

[https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/fiche\\_bum\\_gardasil.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/fiche_bum_gardasil.pdf)

Les données de pharmacovigilance ANSM sur le Gardasil :

<https://ansm.sante.fr/uploads/2021/01/18/ct012018063-septembre2018-2.pdf> (pages 9-10)

La notice d'information du produit par l'Agence Européenne du Médicament (EMA) sur le Gardasil 9 : [https://www.ema.europa.eu/en/documents/product-information/gardasil-9-epar-product-information\\_fr.pdf](https://www.ema.europa.eu/en/documents/product-information/gardasil-9-epar-product-information_fr.pdf)

*Diane Harper, professeur de médecine américaine qui a participé aux études sur le Gardasil, s'exprime au sujet du vaccin (vidéo de 2 min doublée en français)*

[https://www.youtube.com/watch?v=39mDvgA\\_jfY](https://www.youtube.com/watch?v=39mDvgA_jfY)

*Témoignage d'une des 50 victimes d'effets secondaires (après vaccination) qui ont entamé un procès contre Merck en France en 2013 :*

<https://www.youtube.com/watch?v=gqfwv-OI790>

*Lien pour le site web d'un des cabinets d'avocats aux États-Unis travaillant actuellement sur le procès Gardasil en cours (contenu en anglais) :*

<https://www.wisnerbaum.com/prescription-drugs/gardasil-lawsuit/gardasil-injury-cases/>

Tout produit pharmaceutique comporte des bénéfices et des risques, qu'il est de votre ressort d'estimer. La vaccination étant un acte irréversible, il est important de prendre le temps de les étudier avant toute décision.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

Le collectif Parents & Citoyens France